
JOHANNESBURG – Réunion du GAC pour examiner les éléments du communiqué du GAC

Mardi 27 juin 2017 – 12h00 à 12h30 JNB

ICANN59 | Johannesburg, Afrique du Sud

THOMAS SCHNEIDER : C'est notre dernière séance avant la pause. Elle ne sera pas longue. Notre représentant 1.0, Tom Dale, vous expliquera pourquoi. Je lui passe la parole.

TOM DALE : Merci, Thomas.

Excusez-moi une minute.

Excusez-moi une minute. Il y a eu un petit problème technique. Je cherche ma clef USB.

Excusez-moi pour ce petit retard. J'ai eu quelques difficultés techniques pour récupérer le document que je voulais vous montrer.

Très bien. Cette séance avait pour objectif de passer en revue très brièvement ce que le GAC souhaite faire par rapport à la structure du communiqué qui sera publié par le GAC à la fin de notre séance de demain soir.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Dans des réunions récentes, à la demande du GAC, un document préliminaire était préparé par le secrétariat et distribué aux membres du GAC pour discussion avant la réunion. Cela s'est avéré assez difficile à mettre en place. C'était difficile de le faire avant la réunion parce que le GAC a travaillé sur certains dossiers qui ont été difficiles. Par exemple, il n'y avait pas suffisamment d'informations disponibles pour savoir quelles seraient les recommandations du GAC au conseil d'administration par rapport à ces dossiers assez difficiles. Voilà pourquoi ce n'était pas évident de mettre en place une version préliminaire avant la réunion.

Cet exercice a été victime, en quelque sorte, de la surcharge de travail à laquelle est confronté le GAC en ce moment. Il faudrait trouver d'autres moyens d'économiser du temps pour arriver à finir notre communiqué dans les temps. Je suis sûr qu'on aura d'autres occasions d'en parler, peut-être jeudi.

Le document que vous voyez à l'écran suggère certains points de discussion que nous pourrions inclure dans le communiqué. Vu qu'il y a un certain nombre de nouveaux participants à cette réunion du GAC, j'explique comment le communiqué est structuré. Il y a, d'un côté, l'avis du GAC au CA. Cette section est très importante car elle contient les recommandations de consensus formulées par le GAC au CA.

Pour le moment, il a été suggéré d'y inclure la protection des identificateurs de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, pour reprendre certains points évoqués pendant les dernières réunions, donc parler de cela.

Le deuxième point concerne les protections des OIG et ici, nous reprendrions les inquiétudes manifestées hier au cours de la réunion au sujet du PDP relatif aux protections des OIG, la réponse du CA à l'avis du GAC de Copenhague, et voir quelles sont les directions de politiques dans ce domaine.

Ensuite, la question des noms de pays et de territoires à deux caractères au second niveau. C'est une question assez importante pour être incluse dans cette partie du communiqué.

Ensuite, même si vous n'arrivez pas à le lire, il s'agit d'un point concernant les questions abordées par le groupe de travail sur la sécurité, PSWG. Ce point n'est pas encore confirmé pour être inclus dans cette partie du communiqué.

Le reste du communiqué aborde un certain nombre d'éléments importants mais qui ne représentent pas encore une recommandation pour le conseil d'administration.

Ici, on a quatre éléments. D'un côté les noms géographiques au premier niveau, à la lumière du travail qui est fait par le groupe intercommunautaire pendant cette semaine de travail.

Puis le deuxième point concerne le GAC dans la communauté habilitée. On pourrait faire référence ici aux progrès faits par le GAC dans ce domaine.

Ensuite, on pourrait parler peut-être des questions soulevées dans les discussions intercommunautaires. On a déjà entendu ce que disent les différentes parties de la communauté sur cette question. Le GAC a participé à ces séances intercommunautaires. Il serait donc peut-être intéressant d'y faire référence.

Ensuite, quelques membres du GAC –excusez-moi, je ne me souviens pas exactement qui c'était – ont proposé de raccourcir les choses, en quelque sorte, pour ce qui est du travail fait dans les groupes de travail, tenter de rapporter ce travail plus brièvement.

Voilà un peu les points que nous avons inclus dans le communiqué, à ce jour, donc votre secrétariat commence à recueillir vos commentaires à ce sujet. Il y a aussi la réunion avec les membres de la GNSO mais elle n'aura lieu que demain.

Merci, Thomas.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Des commentaires ?

L'Argentine, puis l'Iran.

ARGENTINE :

Merci, monsieur le Président. Merci, Tom, d'avoir élaboré ce document.

Vu qu'il y aura des séances intercommunautaires concernant les noms géographiques et les priorités pour les acronymes, je suggérerais que la partie sur les titres soit envoyée au groupe de travail du GAC pour le présenter au moment des rapports, puis l'on verra après, aujourd'hui ou demain, si c'est la peine d'envoyer un commentaire sur ces trois points des noms géographiques, des acronymes et de la communauté habilitée du GAC, et puis qui établit les priorités de l'ICANN.

Concernant les rapports des groupes de travail, nous l'avons déjà discuté auparavant et il me semblait qu'on était d'accord sur le fait qu'ils devraient être plus brefs, mais peut-être pourrait-on reprendre cela.

Merci.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci. L'Iran.

IRAN :

Merci, monsieur le Président. J'ai déjà discuté de cela de manière informelle avec vous, mais il faudrait diminuer ou limiter la quantité de points que nous allons aborder avec le CA à l'essentiel, sachant quelles sont nos priorités.

Ensuite, il faut communiquer au CA les sujets donc nous voulons discuter avec eux dès que possible parce que lors de la dernière réunion, ils nous ont dit avoir reçu notre ordre du jour et liste de points à aborder trop tard et qu'ils n'avaient pas pu préparer les réponses nécessaires, donc ils ont répondu de manière insatisfaisante.

Je propose donc que l'on ajoute les codes de territoire à deux caractères comme premier point à l'ordre du jour et puis que les noms géographiques au premier niveau passent également dans la première partie de la liste.

Puis pour ce qui est des protections des OIG et la protection des identificateurs des désignations du mouvement du Croissant Rouge et de la Croix Rouge, je voudrais savoir ce que vous en pensez. Nous avons entendu qu'il y a le même processus en cours, et je répèterai encore la même chose, y-a-t-il eu de nouveaux événements à aborder ou non ?

Le reste des points dépendra bien sûr du temps qu'il nous reste, mais je pense que le plus important est qu'à la suite de ces réunions, les résultats devront être inclus dans notre

communiqué. Je suggère donc que l'on commence à travailler sur le communiqué dès que possible et non pas jeudi après-midi. On ne peut pas attendre jusque là, ce sera trop tard, il faudrait donc commencer dès que possible, dès que c'est faisable, en tout cas.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, l'Iran. Nous avons déjà discuté des préparatifs pour la réunion avec le CA ce matin, avant la pause café. Ce que vous voyez en ce moment est la première version de ce qu'il serait possible comme communiqué. Cela ne veut pas dire que nous discutons de la forme de notre ordre du jour pour la réunion conjointe avec le CA. Ce n'est pas ça. Ici, c'est que vous avez est une idée des points à ajouter au communiqué, que ce soit clair. Merci.

D'autres commentaires concernant le communiqué ?
L'Indonésie.

INDONÉSIE : Merci. Je voulais simplement faire une proposition : pour le communiqué, qu'on se concentre sur les points que nous voudrions soulever exclusivement. Le problème est que, très souvent, on ajoute trop d'informations dans le communiqué et cela nous empêche de nous concentrer sur le plus important

pour nous. Nous ne parvenons pas à faire le travail que nous sommes censés faire. Par exemple, les codes de pays ou de territoires à deux caractères pourraient un point sur lequel nous n'avons pas à nous pencher en particulier ou auquel accorder une attention spéciale parce qu'il y a beaucoup d'autres choses à ajouter au communiqué.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. D'habitude, le GAC ajoute au communiqué les éléments d'avis qu'il souhaite donner au CA. Parfois, on a plus de points, parfois moins, mais tout ce qui doit être dans le communiqué y apparaîtra, peu importe l'ordre. Ce que nous avons en ce moment, c'est ce que nous prévoyons comme éléments à inclure dans le communiqué, sachant qu'on aura un temps limité demain pour travailler dessus.

Mais, encore une fois, je le répète, un communiqué est indépendant de notre réunion avec le CA. Le CA aura le temps qu'il voudra nous consacrer pour aborder les questions qui nous intéressent et ce n'est pas en rapport avec l'avis que nous sommes censés leur donner dans notre communiqué.

Nous ne discutons pas ici de l'ordre du jour pour notre réunion conjointe de demain, cela a déjà été fait ce matin. Ici nous ajoutons de l'ordre des points qui seront ajoutés au communiqué pour avoir une discussion plus structurée demain

après-midi, au moment de finaliser et de rédiger le communiqué.

L'Iran.

IRAN :

Merci, monsieur le Président. Je m'excuse, je n'étais pas là au moment de la discussion. J'étais présent pour la discussion du groupe de travail des nouveaux gTLDs, on préparait du travail et il y avait une question qui portait exactement sur le travail du GAC et il n'y avait pas de membre de GAC à cette réunion, donc je m'excuse mais je n'étais pas là.

Quelle serait la difficulté donc, si on mettait en premier les codes à deux caractères, puis le reste ? Serait-ce difficile à faire ?

THOMAS SCHNEIDER :

Nous pourrions reprendre l'ordre mercredi aussi, ce n'est pas ça, en fait. Nous avons pris note de votre proposition et c'est déjà noté, donc pas de problème, on répondra à votre question.

D'autres remarques sur le communiqué ?

Nous avons déjà que nous n'avons pas beaucoup de contenu pour meubler. Nous n'avons eu qu'une journée et demi de réunions jusqu'à présent, cette réunion ne durant, bien sûr que

quatre jours. C'est une réunion plus courte dans laquelle les activités sont différentes de celles dans les réunions A et C.

Voilà ce que nous avons pour l'instant. Il pourrait y avoir d'autres sujets qui apparaissent avant mardi matin à ajouter à la liste.

Je voudrais donc savoir ce que vous pensez de la question soulevée au sein du groupe de travail et dans son rapport spécifiquement. À titre personnel, je dirais que ça me semble très utile d'ajouter quelques lignes pour expliquer rapidement ce qu'a fait le groupe de travail. À ce moment-là, on pourrait ajouter le lien puisque ce document sera en format PDF, on pourra donc ajouter un lien pour que les gens se rendent sur un document de rapport plus long ou pour qu'ils trouvent davantage d'informations sur le site Web. Je pense qu'on devrait faire allusion aux travaux du groupe de travail mais que nous devrions également contribuer à ce que les informations soient d'une longueur lisible. C'est mon avis, mais bien sûr, c'est à vous de décider et de me dire ce que vous voulez avoir par rapport au groupe de travail et à ses travaux tels que reflétés dans le communiqué.

L'Iran.

IRAN :

Merci. Je m'excuse si je n'ai pas compris, mais est-ce que le groupe ou le GAC ont discuté des questions qu'on voudrait soulever par rapport aux codes de territoires ou de pays à deux caractères au second niveau avec le CA ?

L'Iran suggère que l'on revienne en arrière pour reprendre ce qui avait été accordé auparavant, avec les limites de 60 jours qui permettent aux gouvernements de répondre au cours de cette période, pour ne pas adopter cette nouvelle disposition de céder la responsabilité de l'ICANN aux gouvernements. Parfois, les gouvernements n'ont pas suffisamment de connaissances ou de ressources pour assurer cette tâche. C'est pourquoi nous suggérons que si cette question n'a pas été discutée, on en discute au moins entre nous, sur quelle est notre proposition à ce sujet.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci, l'Iran. Nous n'avons pas discuté du fond de la question lors de la séance préparatoire de la réunion avec le CA, parce qu'on en a suffisamment discuté hier, mais l'accord au sein du GAC, ce matin, était que nous nous concentrerions sur des éléments en demandant au CA quel est son avis sur les actions à suivre. Peut-être pourriez-vous partager vos attentes et celles de votre délégation, mais ce ne sera pas l'avis consensuel de

l'ensemble du GAC. Vous pourriez librement exprimer l'avis de votre délégation au CA, c'est évidemment possible.

Y-a-t-il d'autres commentaires concernant les éléments potentiels qui pourraient apparaître dans le communiqué ?

Si vous n'avez pas d'autres remarques à faire, puisqu'on n'a pas vraiment beaucoup d'informations là-dessus, on aura économisé cinq minutes qui nous permettront de déjeuner un peu plus longuement, ce qui compense la pression d'hier. Donc, s'il n'y a plus d'observations – la Suisse.

SUISSE :

Merci. J'attendais la fin de la discussion parce que ce n'est pas un commentaire sur le fond de la question.

Je voulais simplement remercier et féliciter notre secrétariat 1.0 pour cette version préliminaire en dépit des limitations de financement. J'espère qu'on pourra arranger cette situation. Merci.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci, la Suisse. Nous voilà donc prêts à partir en pause déjeuner. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]